

Les milléniaux et l'argent



**Une nouvelle génération
en quête d'indépendance
financière**

ILS S'APPRÊTENT À RAVIR AUX BOUMERS le titre de génération la plus nombreuse¹. On estime d'ailleurs qu'ils constitueront la moitié de la main-d'œuvre mondiale d'ici cinq ans². Cela dit, les milléniaux ou membres de la génération Y font face à des défis différents pour atteindre leur indépendance financière.

Ces défis peuvent avoir des effets inattendus sur les membres de leur famille, qui pourraient devoir les soutenir financièrement plus longtemps.

Confiants qu'une formation universitaire améliorerait leurs perspectives d'emploi et de revenu, nombre de milléniaux ont accumulé de lourdes dettes et, en raison d'une conjoncture difficile, ont de la difficulté à se trouver l'emploi rémunérateur auquel ils aspiraient une fois leurs études terminées. Par conséquent, un grand nombre se sont inscrits à un programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme collégial offrant un accès plus direct à une carrière³. Si cette étape supplémentaire peut effectivement améliorer leurs chances de se trouver un emploi, elle peut en revanche accroître leur endettement et retarder leur entrée sur le marché du travail.

Compte tenu de la hausse vertigineuse des loyers et des prix des maisons dans plusieurs villes canadiennes, certains milléniaux décident de revenir vivre chez leurs parents pour réduire leurs dépenses. Ainsi, les parents qui pensaient réduire leurs dépenses lorsque leurs enfants auraient quitté le nid familial sont obligés de composer avec des dépenses imprévues puisqu'ils doivent aider leurs enfants incapables de joindre les deux bouts. Ces parents devront peut-être reconsidérer leurs plans financiers, sans compter qu'ils pourraient être forcés de faire des choix difficiles sur le plan de leur style de vie ou même de changer leur approche en vue de la retraite.

Heureusement, toutefois, il existe des stratégies qui peuvent aider les milléniaux et leurs parents à réaliser leurs objectifs financiers, et bonne nouvelle, ces stratégies peuvent être mises en œuvre dès aujourd'hui.

¹ <http://www.pewresearch.org/fact-tank/2015/01/16/this-year-millennials-will-overtake-baby-boomers/>

² <http://www.pwc.com/gx/en/managing-tomorrows-people/future-of-work/assets/reshaping-the-workplace.pdf>

³ <http://www.conferenceboard.ca/hcp/provincial-fr/education-fr/university-fr.aspx>

Que doivent faire les milléniaux alors?

Dans les conversations qu'ils ont eues avec des milléniaux, des chercheurs ont entendu des remarques comme « à notre âge, nous sommes supposés atteindre une certaine étape dans nos vies, mais nous n'y sommes pas » et « nous vivons une crise d'identité – nous n'arrivons pas à trouver notre voie⁴. »

Ils sont érudits, les technologies n'ont pas de mystère pour eux, mais les milléniaux sont souvent contrariés par leur incapacité à progresser. Ils peuvent néanmoins prendre en mains leurs finances, qu'ils soient à la recherche d'un emploi ou qu'ils aient entrepris leur carrière.

Revenir à la base

Le terme « budget » fait frissonner bien des gens, peu importe la génération à laquelle ils appartiennent, mais établir un équilibre entre les revenus et les dépenses (autrement dit, « vivre selon ses moyens ») est essentiel à la mise en place d'assises financières solides, pour maintenant et les années à venir. L'établissement d'un budget se fait en deux étapes :

1. Prenez un instantané de votre situation actuelle

Un relevé de compte bancaire permet de voir si les rentrées de fonds ont été supérieures aux sorties de fonds (situation de surplus) ou si les sorties de fonds ont dépassé les rentrées de fonds (situation de déficit). Or, il faut profiter d'une situation de surplus pour rembourser un prêt, épargner et investir. En revanche, si l'on se retrouve en situation de déficit, il faut trouver comment augmenter son revenu ou réduire ses dépenses.

2. Trouvez le juste équilibre

Si l'équilibre revenu-dépenses varie d'une personne à l'autre, le but est de trouver l'équilibre qui vous permettra de réaliser vos objectifs et que vous pourrez maintenir, mois après mois, et année après année. Un conseiller peut vous aider à calculer combien vous devez épargner maintenant, que ce soit pour acheter une maison ou prendre une retraite confortable. Si vous faites la distinction entre vos désirs et vos besoins, il sera plus facile de trouver des façons de restreindre vos dépenses et d'épargner davantage.

Rembourser les dettes le plus rapidement possible

Les frais d'études postsecondaires ne cessent de grimper, tout comme l'endettement étudiant. Les étudiantes et étudiants de l'Ontario et des Maritimes affichent les dettes d'études les plus élevées – la moyenne s'élevant à plus de 28 000 \$⁵.

Lorsque vient le moment de réduire son endettement, il faut en règle générale commencer par rembourser les dettes qui portent intérêt au taux le plus élevé, et toujours essayer de verser plus que le paiement minimum. Les intérêts constituent un fardeau pour tout budget, et si vous réussissez à réduire vos dettes, vous aurez automatiquement plus d'argent à consacrer à d'autres priorités.

Commencer par de petites sommes

Les placements ne sont pas réservés aux gens fortunés. Des produits (par exemple, les fonds communs de placement qui réunissent l'argent de plusieurs investisseurs) et des services (comme des régimes qui permettent d'investir 50 \$ par mois) peuvent rendre les placements plus abordables.

Il est possible de se constituer un capital appréciable au fil du temps en investissant une petite somme chaque mois. Un placement de 50 \$ par mois se traduit en effet par un capital de 600 \$ en un an et de 6 000 \$ en dix ans, en présument que le placement n'a enregistré aucun gain et qu'il n'a pas subi de perte. L'effet cumulatif des rendements composés fera son œuvre et vous serez surpris de constater à quelle vitesse votre épargne pourrait croître.

Voici une autre très bonne raison de commencer à investir le plus tôt possible : si vous investissez une petite somme de façon périodique pendant une longue période, vous n'aurez pas à rattraper le temps perdu en investissant plus tard des sommes importantes.

Payer moins d'impôt grâce au REER et au CELI

Divers acronymes sont utilisés dans le domaine des services financiers, mais vous devez de savoir ce que sont le REER et le CELI.

Les Canadiens commencent à accumuler des droits de cotisation au REER (régime enregistré d'épargne-retraite) dès qu'ils produisent une déclaration de revenus. Voilà donc pourquoi il est important de penser à produire une déclaration de revenus pour les enfants, même s'ils n'ont gagné qu'un revenu modeste grâce à un emploi d'été ou un stage. Après avoir ouvert un REER, les Canadiens peuvent y verser jusqu'à leur plafond de cotisation personnel, et leurs cotisations et revenus de placement fructifient en franchise d'impôt jusqu'à ce qu'ils les retirent du REER. De plus, les cotisations au REER sont déductibles du revenu imposable. L'on peut retirer des fonds de son REER en tout temps, mais les sommes retirées sont imposables. Cela dit, il est généralement préférable de ne pas toucher à l'épargne afin qu'elle puisse croître grâce à l'effet multiplicateur des intérêts composés.

Les Canadiens commencent à accumuler des droits de cotisation au CELI (compte d'épargne libre d'impôt) dès leur 18^e anniversaire de naissance. Après avoir ouvert un CELI, les Canadiens peuvent y verser jusqu'à leur plafond de cotisation personnel, et leurs cotisations et revenus de placement fructifient à l'abri de l'impôt. Les cotisations versées au CELI ne sont pas déductibles du revenu, mais les retraits ne sont pas imposables. De plus, les sommes retirées d'un CELI au cours d'une année civile s'ajoutent aux droits de cotisation de l'année civile suivante. Grâce à sa souplesse, le CELI est l'instrument de placement idéal pour des objectifs à court et long terme.

⁴ Recherche qualitative multi-intérêts d'Ipsos – Conversations avec des milléniaux (dix groupes de discussion à Toronto, Montréal et Vancouver et cinq rencontres de suivi au domicile de groupes d'amis à Toronto auprès de répondants de 21 à 29 ans, à l'automne 2013); résultats transmis à Manuvie le 2 mars 2015.

⁵ dev.cfswnetwork.ca/wp-content/uploads/sites/71/2015/09/Factsheet-2013-11-Student-Debt-FR.pdf

Planifier en vue des imprévus

Puisque la vie nous réserve toujours des surprises, il est important de se constituer un fonds d'urgence. Un tel fonds sera rassurant et permettra de faire face à différentes éventualités, dont celle qui hante bien des jeunes gens : « Qu'arrivera-t-il si la perte de mon emploi m'empêche de payer mes comptes? » Essayez de vous constituer un fonds qui renferme une somme correspondant à six mois de frais de subsistance, auquel vous pouvez accéder sur-le-champ, au besoin.

Que doivent faire les parents?

Évidemment, tous les parents ne soutiennent pas financièrement leurs enfants milléniaux, mais ils sont nombreux à devoir le faire. Plus d'un jeune de 15 à 24 ans sur huit est un chômeur⁶. Le sous-emploi – c'est-à-dire le fait pour une personne de travailler dans une profession qui exige un niveau de scolarité inférieur au sien – est encore plus important, car il touche plus d'un titulaire de diplôme universitaire canadien de 25 à 34 ans sur six⁷.

Ceci se traduit notamment par l'augmentation du nombre de jeunes dans la vingtaine vivant chez leurs parents : 42,3 % en 2011, contre 32,1 % en 1991 et 26,9 % en 1981⁸. Cette situation a également des conséquences financières sur les parents. Dans un récent sondage, 66 % des parents interrogés qui continuent d'aider financièrement leurs enfants adultes ressentent les répercussions de ces coûts supplémentaires sur leurs propres économies : 47 % affirment que le soutien à leurs enfants adultes a entravé leur capacité à épargner pour eux-mêmes et 20 % disent avoir reporté leur départ à la retraite⁹.

Or, il existe malgré tout des moyens pour les parents d'aider leurs enfants qui peinent à devenir financièrement autonomes, sans mettre en péril leur épargne ou leurs plans de retraite.

Gérer l'endettement

Bien entendu, les parents ne doivent pas reléguer aux oubliettes le remboursement de leurs dettes – après tout, de nombreux Canadiens sont fortement endettés à l'approche de la retraite –, mais certains pourraient songer à le ralentir ou à puiser dans la valeur nette accumulée dans leur maison pour aider leurs enfants. Lorsque leurs enfants seront en mesure de subvenir à leurs besoins, les parents pourront alors redoubler d'efforts pour régler leurs propres dettes. Précisons d'ailleurs que de nombreux experts recommandent fortement aux gens de s'acquitter complètement de leurs dettes avant de prendre leur retraite.

Encourager la responsabilité financière

Les enfants qui reviennent vivre chez leurs parents après leurs études universitaires peuvent contribuer financièrement aux dépenses de la famille (en payant un loyer ou une partie des dépenses d'alimentation et du coût des services publics, par exemple) et participer aux tâches de la maisonnée (en repeignant une pièce ou en nettoyant le garage, par exemple). La contribution financière d'un enfant peut correspondre à un pourcentage de son salaire, de façon à ce que son apport soit convenable au départ et qu'il augmente en fonction de son salaire.

Donner l'exemple

Même les enfants adultes se tournent vers leurs parents pour savoir comment se comporter; donc, invitez-les à prendre part aux discussions concernant le budget familial et informez-les de ce que vous faites pour réduire vos dettes, de votre stratégie d'épargne et de la façon dont vous comptez réaliser vos rêves de retraite. Certains des milléniaux interrogés ont indiqué qu'ils auraient bien aimé en apprendre davantage sur les rudiments de la gestion et de la planification financière à l'école. Les parents peuvent combler les lacunes de leurs enfants en matière de finances personnelles et leur enseigner des leçons qui leur seront utiles toute leur vie.

Consultez un conseiller

L'une des meilleures façons de permettre à tous les membres de la famille de réaliser leurs objectifs est de rencontrer ensemble un conseiller. Les milléniaux et leurs parents pourront ainsi unir leurs efforts et se doter d'un plan financier détaillé qui améliorera leur situation actuelle, tout en leur donnant la confiance requise pour envisager l'avenir avec assurance et optimisme. ■

⁶ Statistique Canada. 2015. « Information sur la population active – Analyse – Août 2015 », n° 71-001-X au catalogue. Ottawa, Ontario. www.statcan.gc.ca/pub/71-001-x/2015008/part-partie1-fra.htm (consulté le 10 novembre 2015).

⁷ Uppal, Sharanjit et LaRochelle-Côté, Sébastien. 2014. « La surqualification des nouveaux diplômés universitaires au Canada. » Regards sur la société canadienne. Statistique Canada, n° 75-006-X au catalogue www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2014001/article/11916-fra.pdf (consulté le 10 novembre 2015).

⁸ Statistique Canada. 2012. « La situation des jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans dans les ménages » – Familles, ménages et état matrimonial, recensement de la population de 2011. www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-312-x/98-312-x2011003_3-fra.pdf (consulté le 10 novembre 2015).

⁹ <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/les-parents-disent-que-leurs-enfants-adultes-drainent-leurs-économies-dapres-un-sondage-de-la-banque-cibc-523820631.html>. Sondage mené en 2015 par la CIBC auprès de 1 054 parents canadiens qui soutiennent financièrement un ou des enfants adultes (non-étudiants, âgés d'au moins 18 ans), choisis parmi les personnes inscrites au Forum Angus Reid.



© 2016 Manuvie. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Le présent document est proposé à titre indicatif seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'il fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Nombre des points analysés varie selon la province. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Sauf erreurs ou omissions. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

MK2908F PRINTEMPS 2016 AODA

AVEC LES COMPLIMENTS DE :

Pierre Barbe
514-990-2618
pierrbarb@gmail.com